

LE RÉVEIL LYONNAIS

JOURNAL QUOTIDIEN REPUBLICAIN RADICAL INDEPENDANT

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
LYON, RHÔNE, LOIRE, AIN, ISÈRE, SAÔNE-ET-LOIRE.	5	10	18
HORS DE CES DÉPARTEMENTS.....	5	10	18
ÉTRANGER (Union postale).....	12	24	48

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste

ADMINISTRATION & RÉDACTION

LYON — 8, RUE DES MARRONNIERS, 8 — LYON

ADRESSER TOUTES LES CORRESPONDANCES ET LES ABONNEMENTS

A. M. Tony LOUP, Directeur-Administrateur

ANNONCES

Les Annonces et Réclamations sont reçues exclusivement

A Lyon, chez M. Victor FOURNIER, 14, rue Confort

A Paris, chez M. J. AUDBOURG et C^{ie}, 10, place de la Bourse

BUREAUX DE VENTE : 14, RUE QUATRE-CHAPEAUX

CLÉMENTENCEAU & TONY RÉVILLON

A LYON

LA RÉUNION D'HIER

Nous publions plus loin le texte des discours prononcés, hier, à l'Alcazar, par MM. Clémentenceau et Tony Révillon.

Ces magnifiques discours sont des plaidoyers énergiques en faveur de la liberté. Ils reposent des phrases incolores, banales et creuses débitées par des tribuns qui ont quelquefois la République sur les lèvres mais qui ne l'ont jamais eue dans le cœur.

Nous ne voulons pas affaiblir par une exclamation personnelle ces deux pas magistraux qui auront, dans la démocratie lyonnaise, le plus fécond retentissement.

LE POINT CAPITAL

Le ministère se constituera. M. de Freycinet en fera partie ou non. Ce sera, soit, cette nuit ou demain. Les ministres seront nommés; mais, monsieur Gambetta prétend ne choisir que des capacités. Les noms mis en avant n'ont rien de sonore; d'aucuns sont inconnus. Ce ministère sera le Grand ministère. Depuis le temps qu'on en parle, on était en droit d'espérer mieux. Mais pourquoi récriminer? Tout s'efface devant la haute personnalité de M. le Président du conseil, ministre sans portefeuille. Aussi, nous soucions-nous fort peu de ses collaborateurs. Il s'entourera de ministres qui seront peut-être impopulaires avant l'an prochain; mais il est habile. C'est l'arçonne qui jette du lest pour atteindre sa marche ascensionnelle. Une fois en place, il sacrifiera ministres modérés, pour de plus libéraux. Et le ballon gouvernemental se balancera majestueusement dans les airs, grâce à ce sacrifice en extremis, de ministres jetés par dessus bord comme de vulgaires sacs de sable.

Si nous n'attachons qu'une importance secondaire au choix de M. Gambetta, c'est que nous sommes persuadés que l'on fait des majorités, non sur un nom, mais sur un programme.

Il est d'autant plus nécessaire que M. Gambetta exprime ses vues et les intentions du cabinet, qu'il prend le pouvoir dans des conditions presque dictatoriales. Mais il est un point surtout, un point capital, sur lequel il devra s'appesantir dès qu'il aura définitivement arrêté sa liste: ce point capital, c'est la question tunisienne.

On a appelé la majorité du 9 novembre, la majorité du Bardo; c'est qu'en effet, dans la mise en accusation du ministère, la politique antérieure en dépit de ses faux fuyants, et de ces procédés anti-parlementaires n'a pas été sérieusement mise en cause. Tout l'intérêt s'est concentré sur les fautes de l'expédition algérienne. Le vote, ce vote, qui a été un étonnement, non-seulement pour la France, mais pour l'Europe, ne s'explique que par le désarroi que jette au sein de notre assemblée ce traité de Rassar-Saïd.

Il faut avouer que ce traité a été voté bien légèrement par l'assemblée défunte. Cette légèreté s'explique. On avait, dans un sentiment de patriotisme outré, — de chauvinisme, serait mieux — accordé au pouvoir de châtier les nomades qui troublaient les frontières algériennes. Pareille révolte avait éclaté en 1871, les troupes sédentaires l'avaient réprimée. On pouvait espérer, en ménageant les susceptibilités du pays de M. Maccio, et en donnant des gages à l'Angleterre que tout se bornerait à une simple marche militaire. Les journaux officieux parlaient d'un envoi de six

mille hommes. Soudain le décor change, les semaines s'écoulent, les régiments s'écroulent, et les tribus ne se soumettent pas. Un général se rend auprès du bey, il lui met le pistolet sur la gorge et il lui dit: Signe. Le traité de Rassar-Saïd allait être soumis aux chambres. Nos députés en ont écouté la lecture d'une oreille distraite. C'était un traité de paix, qui somme toute, n'était pas onéreux; ils n'en demandaient pas plus, ils avaient hâte de voir s'achever cette question tunisienne. Mais ce qu'ils croyaient être la fin n'était que le commencement.

M. Gambetta a donc été mal fondé de dire que la France avait mis solennellement sa signature au bas du traité, et qu'elle ferait honneur à ses engagements; qu'elle l'exécuterait modérément mais résolument. On pourrait lui répondre avec Molière: Ces deux adjectifs joints font admirablement. Leur plus grand tort c'est de ne vouloir rien dire, de préciser et de déterminer.

Lorsque M. Gambetta va exposer son programme c'est sur ce point que la Chambre devra demander à être éclairée. Il y a plusieurs façons de terminer la question tunisienne: la plus simple et la plus rationnelle: serait le rappel des troupes sur la frontière algérienne et la protection de cette frontière. Malheureusement il est indispensable de laisser une forte armée en Algérie, en raison, du fanatisme musulman, que nos armes ont déchainé.

Mais entend-on rassurer l'exécution du traité par une marche en avant? Est-ce une guerre de cette expédition? Nous ne la souhaitons point.

Certains politiques s'imaginent que la France peut jouer là un rôle héroïque, un rôle de civilisation, un rôle humain. Chasser la vieille barbarie musulmane, établir des comptoirs et ouvrir une route à travers l'Afrique, ce sont de généreuses utopies.

Une politique coloniale ne porterait pas ses fruits. La France ne sait pas coloniser; c'est un fait acquis: il faut le constater.

La conquête de l'Algérie a été pénible, son occupation ne l'est pas moins. Quels besoins avons-nous d'ajouter des villes frontalières? c'est une voie fatale; une fois engagés, où irions-nous? Une marche à travers l'Afrique, c'est une marche à travers l'inconnu. Pendant quinze ans le gouvernement de Louis-Philippe a maintenu en Algérie une armée insuffisante; il n'osait avouer au pays quels sacrifices il fallait s'imposer pour frapper le coup décisif.

M. Gambetta, nous l'espérons, s'expliquera franchement sur ce qu'il compte faire. Les ambiguïtés nous ont mené où nous sommes. On n'a pas à se retrancher cette fois derrière les documents diplomatiques. Le pays accueillerait par une bordée de sifflets le président du conseil qui fait de l'Europe un paravent.

Il faut des explications nettes, catégoriques; il faut savoir où l'on va, et ce que l'on veut surtout en Afrique. La question algérienne prime toutes les autres. Il faut que nous sachions, enfin, si nos nouveaux maîtres veulent emprunter aux monarchies disparues, le manteau de pourpre des conquérants.

Georges LETELLIER.

DÉPÊCHES DE NUIT

Fil télégraphique spécial

LES JOURNAUX

Paris, 13 novembre.

Le *Voltaire*, dont le grand inspirateur politique est, comme on le sait, M. Ranc, l'Éminence grise de M. Gambetta, publie un article dans lequel il convient des diffé-

cultés que rencontre la formation du cabinet.

Le *Voltaire* assure que les plus grandes difficultés viennent de l'impossibilité de s'entendre sur la question du rachat des chemins de fer par l'Etat et sur celle des tarifs douaniers.

Le journal de M. Ranc reproche amèrement à la *Presse*, qu'on a toujours considérée comme l'organe particulier de l'Élysée, d'avoir reproché à M. Gambetta son entêtement mystérieux et ses conférences dans l'ombre.

L'opinion générale de la presse du matin est que la question du rachat des chemins de fer domine toutes les autres.

M. Léon Say a refusé le portefeuille des finances parce qu'il est opposé au rachat.

M. Allain-Targé est bien le promoteur de l'idée du rachat, mais il est protectionniste. Dans ces conditions, M. Rouvier, qui est libre échangiste et partisan du rachat, reprend les chances qui lui avaient fait perdre les attaques du *Sicéle*. C'est du moins l'opinion du *Gaulois*.

Le *XIX^e Siècle* ne saurait admettre le maintien de M. Cazot au ministère de la justice.

Le journal de M. Ed. About considère que l'ex-garde des sceaux a toujours été au-dessus de sa tâche.

Parlant des autres portefeuilles, le *XIX^e Siècle* regrette qu'on éloigne M. Jules Ferry et combat vivement le choix de M. Paul Bert, qu'il considère comme étant trop exclusivement un homme d'avant-garde. Il combat surtout M. Allain-Targé et le rachat des chemins de fer.

Le *Justice* dément les allégations d'un journal du soir annonçant une scission dans l'extrême gauche.

Le *XIX^e Siècle* pense qu'un ministère qui combattrait contre la gauche républicaine serait mal reçu.

Le même journal blâme la combinaison ministérielle annoncée par le *Paris*.

L'Union républicaine, au contraire, félicite M. Gambetta des choix annoncés.

Les *Débats* demandent que l'instruction soit plus largement répandue en Algérie.

La France n'a pas rempli ses devoirs d'éducation; les indigènes, plus instruits, deviendront de plus en plus jaloux.

Le *Paix* pense que M. Gambetta doit tout tirer de sa propre initiative, et son programme et ses collaborateurs.

Le *Soleil* demande l'occupation de tous les points stratégiques et commerciaux de la Tunisie.

CRISE MINISTÉRIELLE

Paris, 13 novembre.

Les Combinaisons

Chaque jour indique davantage la difficulté qu'éprouve un chef de cabinet à réunir dix hommes politiques pouvant s'entendre sur les points les plus importants de la politique générale, financière et économique de notre pays. Il ne faut pas oublier que M. Gambetta entend former un ministère homogène.

Malgré la séduction qu'il sait apporter quand il désire le concours de quelqu'un, l'ex-président de la Chambre des députés n'a pas encore constitué son ministère, ce soir au moment où nous écrivons.

Le *Figaro* publie cette liste probable:

M. Gambetta sans portefeuille ou à la justice.

M. Waldeck-Rousseau, sous-secrétaire d'Etat ou titulaire de ce département, selon le cas.

Intérieur. — M. Challeml-Lacour.

Finances. — M. Léon Say.

Affaires étrangères. — M. de Freycinet avec M. Spuller.

Guerre. — M. Lewal.

Marine. — M. Peyron.

Postes et télégraphes. — M. Cochery.

Instruction publique. — M. Ferry.

Commerce et agriculture. — M. Raynal.

Travaux publics. — M. Allain Targé ou M. Cuvinot.

Arts et métiers. — M. Antonin Proust.

Autre combinaison

On assure que le nouveau ministère est constitué, mais les amis de M. Gambetta gardent la liste du nouveau ministère absolument secrète.

Le bruit court que M. Spuller serait ministre de l'Intérieur.

M. Germain aux finances et M. Peyron à la marine.

On croit que le nouveau cabinet sera demain à l'Officiel, mais ce n'est qu'un bruit.

MM. Say et Ferry

M. Léon Say et M. Jules Ferry étaient indiqués dans l'esprit de M. Gambetta, comme devant nécessairement, avec M.

de Freycinet, faire partie du grand ministère.

Mais le projet se trouve évanoui. M. le président du Sénat n'a pas cru pouvoir accepter d'appuyer le rachat du chemin de fer d'Orléans, ainsi que le réclament M. Allain-Targé et ses amis de l'Union républicaine, et il a refusé, ce matin, d'entrer dans le ministère.

M. Jules Ferry ne gardera pas le portefeuille de l'instruction publique. L'ancien président du Conseil des ministres ne veut pas faire partie d'un cabinet dont plusieurs membres sont d'une nuance politique trop accentuée.

M. Jules Ferry préfère se réserver pour l'avenir, et il a raison.

L'entrée de M. Paul Bert semble donc maintenant avoir des chances très sérieuses.

Le portefeuille de l'Intérieur

On parlait hier de MM. Challeml-Lacour, Spuller et Ranc pour le ministère de l'Intérieur. On avait songé, en effet, à notre ambassadeur à Londres pour ce portefeuille, mais nullement aux deux autres députés.

Le soir on assurait que M. Waldeck-Rousseau, avocat et député d'Ille-et-Vilaine, était désigné pour succéder à M. Constans.

M. Constans

M. Gambetta a, nous dit-on, affirmé à M. de Freycinet que M. Constans ne ferait partie, en qualité de quoi que ce soit, du futur cabinet.

Note du « Voltaire »

Le journal de M. Ranc qui doit être bien informé, publie la note suivante:

Conformément à ce que nous avons dit hier et contrairement à ce qu'annoncent certains journaux, la liste du nouveau ministère ne paraîtra pas aujourd'hui à l'Officiel. — Les négociations continuent. Dans la journée d'hier, M. Gambetta a conféré avec le général Campenon, M. Rouvier, M. Waldeck-Rousseau, M. Raynal, M. Devès, etc.

Selon toutes probabilités, la composition du ministère sera connue demain. On y trouvera beaucoup d'hommes nouveaux. Nous avons déjà dit qu'il fallait s'attendre à quelques surprises. Jusqu'à présent, les conjectures se sont surtout égarées à propos des titulaires aux finances et à la marine.

DERNIÈRES NOUVELLES

Nous avons donné plus haut tous les rumeurs des journaux.

Voici ce que notre ami, Olivier Pain, nous télégraphie, à minuit:

Paris, 13 novembre.

Les nouvelles publiées par vous ce matin, du refus de MM. de Freycinet, Léon Say, Challeml-Lacour sont seulement données ce soir par les journaux de Paris, en seconde édition.

Vous triomphez comme informateurs.

En dernière heure, je vous donnerais les dernières nouvelles de la crise ministérielle.

Olivier PAIN.

Voir nos dépêches de la dernière heure à la troisième page.

Les Cereles cléricaux d'Avignon

Paris, 13 novembre.

Les journaux cléricaux n'ont pas manqué de fulminer contre le préfet de Vaucluse à l'occasion de la fermeture d'un cercle catholique d'Avignon, que nous avons annoncée.

On jugera par les considérants suivants de l'arrêté, si la mesure prise par le préfet de Vaucluse était justifiée:

Considérant qu'il résulte des rapports ci-dessus visés, que des mineurs, âgés de seize à dix-huit ans, sont habilement recrus dans le local du cercle pendant la soirée, et particulièrement la nuit; que des femmes tenant des fèves de hasard ont été également recrus dans ce cercle; que des scènes tumultueuses ont eu lieu dans le local du cercle, et qu'elles ont provoqué des plaintes de la part des voisins; qu'il est même établi, dans ces rapports, que quelques uns de ces derniers ont été injuriés par des personnes postées aux croisées de ce cercle.

Considérant que c'est dans le personnel de ce cercle que se recrutent d'ordinaire les personnes qui prennent part aux manifestations publiques dirigées contre le gouvernement de la République, etc., etc.

INTÉRIEUR

Paris, 13 novembre.

MM. CHANZY ET CONSTANS

M. le général Chanzy a été reçu ce matin à l'Élysée. En sortant de l'entrevue qu'il avait eue avec le président de la République, le général Chanzy s'est rendu au ministère de l'Intérieur, où il a conféré avec M. Constans, désigné, comme on sait, pour le gouvernement général de l'Algérie.

LETTRE DE M. ROUVIER

On annonce la publication d'une lettre de M. Rouvier en réponse à un article du *Sicéle*, dans lequel le député a cru reconnaître une allusion qui lui était personnelle.

LETTRE DE M. DE BILLING

M. le baron de Billing vient d'adresser au président de la République, la lettre suivante:

« Monsieur le président, « Le ministère qui vient de tomber a cru devoir, par l'Agence Havas, déclarer qu'à Rome et à Tunis, je n'étais chargé d'aucune mission officielle.

« J'ai l'honneur de solliciter une audience afin que je puisse vous remettre moi-même 14 des dépêches que M. Barthélemy Saint-Hilaire m'a adressées relativement à ma mission; 2° des lettres de M. Roustan; 3° les instructions mi-partie écrites, mi-partie chiffrées, que M. Barthélemy Saint-Hilaire m'avait données afin que je pusse communiquer directement avec lui sans passer par M. Roustan. »

L'OPTION DE M. CLÉMENTENCEAU

Le comité républicain radical de l'arrondissement d'Arles a choisi comme délégués au sujet de l'option de Clémentenceau les citoyens Luquet, conseiller général du canton de Châteauneuf, et Carrière, ancien conseiller municipal à Tarascon.

Ces deux citoyens partiront pour Paris dès que le comité républicain de Montmartre aura désigné le jour de la réunion générale des délégués des comités du 18^e arrondissement de Paris et du 3^e arrondissement d'Arles.

La nouvelle donnée par plusieurs journaux opportunistes annonçant que les délégués arlésiens étaient arrivés à Paris, était donc aussi prématurée qu'inopportune.

L'AMBASSADE D'ITALIE

Le président de la République a été informé par le gouvernement italien que le général Cialdini avait consenti à reprendre les fonctions d'ambassadeur à Paris et que sa nomination deviendrait officielle dans quelques jours.

DÉMISSION DE CONSEILLER GÉNÉRAL

M. Lefebvre, député de Fontainebleau a adressé sa démission de conseiller général à M. le préfet de Seine-et-Marne, afin de ne pas priver d'une voix les candidats républicains lors de l'élection sénatoriale.

PERTE D'UN CUIRASSÉ

Lorient, 13 novembre.

Le cuirassé de premier rang la *Dévastation* a échoué hier par le milieu de l'arrière sur le fond dur de la pointe du banc entourant les errants au nord-est de l'île St-Pierre, par 2 mètres 70 de fond.

Plusieurs essais de renflouement tentés dans la journée d'hier sont restés infructueux malgré le débarquement de 700 tonnes de poids.

Le déchargement a continué dans la nuit. A la marée de 7 heures du matin, on fera demain un nouvel essai.

La situation de ce superbe cuirassé, sorti il y a un an du port militaire, est toujours très grave à cause des difficultés de janger le bâtiment échoué sur le fond de la roche précisément au-dessus de la chambre des machines.

Jusqu'à présent la *Dévastation* n'a pas fait eau.

La mer est assez belle.

ALGÉRIE & TUNISIE

Tunis, 13 novembre.

Une reconnaissance a été opérée par le général Saint-Jean. Il a amené à Kairouan des troupeaux de bétail.

Un hôpital temporaire de 140 lits est installé à Kairouan. Grâce aux fours organisés, les troupes ont du pain frais.

La colonne Forgemol

La colonne Forgemol est partie hier pour Gafsa. Elle ira à Tebessa.

Le général Saussier [marche avec la colonne.

Dans le sud oranais

Du sud oranais on télégraphie qu'après une journée de repos à Megich, la brigade Louis se reportera demain à Hadj-Mimoun, à 20 kilomètres vers le Sud-Est.

ATROCITÉS D'UN ROI NÈGRE

Paris, 11 novembre.

Une lettre adressée de la station anglaise de Cape Coast Castle à l'Agence *Renter*, annonce qu'on a reçu dans cette localité la nouvelle d'un massacre épouvantable ordonné par le roi des Ashantees.

Deux cents jeunes filles auraient été tuées, et cette boucherie n'aurait eu d'autre but que d'employer le sang des victimes en mélange dans le mortier ou pisé destiné à réparer un des édifices royaux.

La nouvelle a été apportée par une jeune fille qui était désignée pour être une des victimes, mais qui a pu s'échapper à temps.

On sait que ces massacres ne sont pas rares chez les Ashantees.

ÉTRANGER

PORTUGAL

Un nouveau Ministère

Lisbonne, 13 octobre.

M. Fontès refusant la mission de former le cabinet, on compte sur la rentrée de MM. Serpa et Pimense, actuellement à Paris.

AUTRICHE

La démission du Chancelier allemand

Vienne, 13 novembre.

La *Presse* de Vienne, du 10, rattache le bruit de la démission prochaine du prince de Bismarck à certains dissentiments qui se seraient produits entre ce dernier et le prince impérial d'Allemagne. Ce serait aller trop loin, dit la *Presse*, que d'affirmer l'existence d'un conflit positif entre le chancelier et le prince impérial, mais il est certain que les relations entre le futur empereur et le fondateur de l'unité germanique sont tendues.

Il est notoire que les idées du prince impérial sont plus favorables à la politique des états de Berlin qu'aux plans économiques du chancelier. Ce dissentiment ne s'est révélé que dernièrement. Le prince est maintenant arrivé à un âge où l'on ne réprime que difficilement l'expression de ses convictions. Les idées du prince sont celles de la bourgeoisie libérale et se trouvent en désaccord avec la politique grandiose mais radicale du chancelier.

La lettre que le prince impérial a adressée au maire de Berlin a été généralement considérée comme indiquant que le prince a l'intention de se mêler dorénavant plus activement de la conduite des affaires. On ne sait si depuis les élections ces dissentiments entre le prince et le chancelier se sont accentués. Quoi qu'il en soit, les résultats de ces élections étaient déjà connus que le chancelier ne manifestait nullement son intention de se retirer des affaires.

ESPAGNE

Chambre des Députés

Madrid, 13 novembre.

A la Chambre des députés, M. Garcia Ruiz déclare que le coup d'Etat du général Pavia, en 1873, sauva l'Espagne.

M. Martos, ancien ministre des affaires étrangères, déclare que son parti sera bienveillant pour tous les gouvernements libéraux, mais soutiendra les principes consignés dans la Constitution de 1869.

Au congrès, M. Sagasta souhaite la bienvenue aux démocrates monarchistes. Il dit qu'aucun pays en Europe ne jouit actuellement de plus de liberté et d'ordre que l'Espagne.

Il préfère la dernière Constitution à la précédente, car elle est plus libérale en ce qui concerne la tolérance religieuse. Il y avait dans la Constitution antérieure comme un esprit de méfiance entre la couronne et le peuple.

ÉTATS-UNIS

Le Procès de Guitéau

Washington, 13 novembre.

Le procès de Guitéau commencera lundi. On croit que toute la première semaine sera prise par les débats préliminaires.

EXPLOSION DE MINE

Oran, 13 novembre.

Une terrible explosion de mine vient d'avoir lieu.

Cette mine qu'on chargeait dans les rochers en arrière du port, a fait explosion, par suite d'une circonstance inconnue, pendant le chargement.

Un homme a été tué sur le coup. Trois autres sont blessés, dont l'un mortellement.

Pour le service des dépêches

Alphonse LAFAYE

RÉUNION DE L'ALCAZAR

Conférence Révillon-Clémenceau

Quatre mille personnes environ à l'Alcazar.

Vers deux heures un quart, un tonnerre d'applaudissements se fait entendre dans la salle de l'Alcazar.

MM. Clémenceau et Tony Révillon sont arrivés; ils sont accompagnés des organisateurs de la réunion MM. Fichet, Renaud, Gaillard, conseiller général de la Verpillière, Marc Guayaz et de trois citoyens délégués de la ville d'Arles qui doivent conférer avec M. Clémenceau au sujet de son option entre Arles et Montmartre, ce sont MM. Lucet, conseiller général et Carrière, ancien conseiller municipal.

Tous les organisateurs font cortège à nos conférenciers.

Sur l'estrade nous remarquons MM. Bonnoit, Gay, Ferrer, Garapon, conseillers généraux; Fays, conseiller d'arrondissement, Moncaux, conseiller municipal; Viennot, maire de Vaulx-en-Velin et Javelot, conseiller municipal de la même commune.

MM. Mossier, Leblanc et Christophe de Neuville, MM. Genetier, Ch. Thiviolet, H. Albert, Lombard, etc., etc.

Au début de la séance, le citoyen Fichet annonce que la parole appartient au citoyen Clémenceau, président de la réunion.

Le citoyen Clémenceau est acclamé et après les quelques paroles que nous reproduisons donne la parole au citoyen Tony Révillon.

ALLOCUTION

DE

M. CLÉMENCEAU

Citoyens,

Je tiens à vous remercier en mon nom et au nom de M. Tony Révillon de l'accueil fraternel que vous venez de nous faire; cet accueil, permettez-moi d'en reporter l'honneur non à nos modestes personnes, mais à la cause de la République radicale, commune à tous, et que nous avons la prétention de servir tous, avec un égal dévouement.

Je ne vous présente pas Tony Révillon, vous le connaissez tous. C'est votre compatriote, il est déjà venu dans cette ville de Lyon qui, quoi qu'on en dise, est acquise depuis longtemps à la cause de la République radicale et démocratique.

Je ne veux pas différer plus longtemps votre attente et je donne la parole au citoyen Tony Révillon.

Quelques lignes sur l'orateur avant de reproduire son discours soigneusement sténographié.

Ce n'est pas un portrait de l'orateur que nous voulons faire: Tony Révillon est connu à Lyon.

Cette figure sympathique prédispose l'auditoire en sa faveur, et, avant qu'un seul mot soit sorti de ses lèvres, une ovation lui est faite.

Il prend la parole: sa voix admirablement timbrée, sa diction pure, son geste sobre, son discours persuasif, poétique même à certains moments, transportent l'assemblée.

Tantôt foudroyant quand le sujet le comporte, tantôt ému, sarcastique, convaincu, toujours éloquent, l'orateur impose à son auditoire, et nous sommes heureux de constater le grand succès qu'il a obtenu, succès mérité, du reste, à juste titre.

DISCOURS

DE

M. TONY RÉVILLON

Citoyennes et citoyens,

Pour caractériser l'esprit de la Révolution, il est nécessaire de caractériser l'esprit de l'ancien régime; or, l'ancien régime se résumait tout entier dans cette formule: Dieu et le Roy. En haut, il y avait Dieu le père des fidèles, le roi, père de ses sujets, dont, hélas! il était trop souvent le tyran.

En bas, était le peuple que l'on conduisait comme un troupeau, comme un troupeau de bêtes, soumis à la tutelle, et, en effet, l'homme, depuis son berceau jusqu'à sa mort, était asservi aux tutelles du Roy, des prêtres, des nobles et des corporations.

En dessous, il y avait le juif qui n'était pas un sujet, et en bas le nègre qui n'était pas même un homme; tels sont les traits de cette société qui se résumait, je vous l'ai dit, dans cette phrase expressive: DIEU ET LE ROY.

A un tel état de choses fondé sur l'absolutisme en succéda un autre se résumant dans ce ternaire sacré: LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Alors, enfin, le vilain devint homme, le peuple éternellement mineur devint majeur, le sujet devint citoyen, désormais il ne sera plus régi que par la loi; or, la loi implique l'idée de contrat, et un contrat qui implique l'idée d'égalité entre les parties contractantes, était ainsi substitué à l'autorité sans bornes du pouvoir personnel: cette loi faite par ses délégués n'aura reçu sa consécration que lorsque les citoyens réunis l'auront ratifiée de leur adhésion dans les assemblées primaires.

La liberté était la solution du problème politique; l'égalité la solution du problème économique; et la fraternité celle de la question humaine.

Or, comme toujours dans l'histoire, une idée juste se résume par une date historique, chacune de ces trois idées fut expri-

mée par l'une des grandes journées de la Révolution.

La Liberté eut sa journée le 14 juillet 1789, jour de la prise de la Bastille. L'Égalité fut proclamée dans la nuit du 5 août, nuit dans laquelle l'Assemblée nationale décréta la suppression des privilèges.

Enfin la Fraternité fut proclamée à la face du monde entier, le 14 juillet 1790, jour de la fédération.

Les historiens ont un tort; ils attribuent dans l'histoire de la Révolution une trop grande part aux hommes; à Mirabeau, à Robespierre, Vergniaud, Danton, Condorcet, ils oublient que c'est le peuple qui par ses premières journées révolutionnaires a permis à ses représentants de faire les secondes journées législatives.

Si le 14 juillet 1790, il n'y avait pas eu la nuit du 4 août, sans la journée du 10 août, jour de la prise des Tuileries, la République n'aurait pas été proclamée le 22 septembre suivant, car toujours il y a eu dans le peuple un instinct de révolte et de réformes.

Puisqu'il s'agit de la prise de la Bastille, première journée de la Révolution, parlons-en: depuis deux mois, les représentants de la nation, assemblés à Versailles, délibéraient sous la menace des régiments étrangers à la solde de la cour, régiments qui entouraient Paris et pouvaient l'isoler de l'Assemblée nationale en qui il avait mis toutes ses espérances.

Le peuple indigné de cet outrage fait aux efforts de ses défenseurs. D'où partit ce mot: «A la Bastille!» nul ne le sait; ce qui est certain, c'est que le peuple ne se dirigea pas sur Versailles, il alla droit à la Bastille; il s'attaqua à cette forteresse parce qu'elle était la représentation, la tradition légendaire de l'ancien régime sous sa forme la plus odieuse et la plus révoltante, la lettre de cachet, en effet, si vous aviez eu à juger l'ancien régime, ce trait ne suffirait-il pas, à lui seul, à le faire condamner.

Le roi pouvait, en inscrivant un nom sur une feuille de papier, supprimer un homme du contact de ses semblables.

Sans instruction, sans informations, un malheureux pouvait être pris et jeté au fond d'un cachot, y gémir sans que ses plaintes y rencontrassent nul écho pendant trente ans, parce que tel était le bon plaisir du roi ou de l'un de ses subordonnés; la Bastille était donc la signification la plus claire, la plus nette, la plus précise de l'arbitraire et du despotisme royal; cette idée avait frappé l'esprit du peuple, elle choquait sa raison; voilà pourquoi le peuple marcha sur la Bastille.

Chaque année à l'occasion de la fête commémorative du 14 juillet, il se trouve des écrivains assez aveuglés par l'esprit de parti pour oser écrire que la prise de la Bastille ne fut qu'une émeute; eh bien, non, la prise de la Bastille n'est pas une émeute, c'est une révolution, c'est-à-dire que le peuple n'a pas laissé sur le champ de bataille que 83 morts, il en eût laissé 40,000 s'il l'eût fallu, car il n'avait mesuré ni la largeur des fossés, ni la hauteur des murailles; il s'était dit que la Bastille était une menace perpétuelle contre la liberté et que pour l'assurer sans retour il fallait attacher, combattre et vaincre; et il alla à l'assaut sans calculer les dangers et les chances d'insuccès.

Aussi, quand on apprend qu'elle était prise, personne, ni en France ni en Europe ne se trompa sur la portée et la signification d'un pareil événement: tous, aussi bien les amis de la liberté que ses ennemis, comprirent que désormais c'en était fait du pouvoir absolu, que le peuple avait voulu être libre, et qu'il allait l'être; aussi dans la lointaine Russie, à Saint-Petersbourg, comme à Constantinople, les vrais amis de la liberté humaine s'embrassèrent en pleurant de joie, en apprenant l'heureuse nouvelle; car de ce jour date le commencement de l'ère moderne.

La liberté avait donc eu sa journée ainsi que l'a dit un philosophe anglais: *«Etre libre c'est pouvoir»*; or, on ne peut rien quand on n'a rien; on ne peut rien quand on ne sait rien. De la proclamation de la liberté découle donc naturellement celle de l'égalité; car les révolutions sont des explosions de besoins, et c'est le vent d'explosion du 14 juillet 1789 qui amena la nuit du 4 août dans laquelle fut établi le principe de l'égalité.

Vous savez tout ce qui se passe actuellement en Russie, dans ce pays où trente peuples divers se sont succédé: pays merveilleux dont le climat est si varié: pays dans lequel au nord, le morne climat de l'Italie; dans ces plaines fertiles du midi où croissent d'abondantes récoltes qui pourraient suffire à la nourriture d'une population double de celle qui l'habite; mais tandis que les blés sont exportés, le peuple meurt de faim et cherche dans la saoulerie l'oubli de sa misère et de ses peines; dans ce pays où nulle propagande n'est possible, où nulle force ne peut être mise au service de la justice et du droit: il est des hommes qui ont érigé la théorie de l'assassinat en doctrine politique; ces hommes je ne les approuve pas, je ne les condamne pas, car je n'ai pas à les juger; quand on est traité en esclave et en sauvage on agit et on se défend en esclave et en sauvage, on tue.

Hé bien la situation actuelle de la Russie était celle de paysans français avant la Révolution; La Bruyère, parlant au XVII^e siècle des meurs de cette époque nous montre «les paysans nus, parqués comme des bêtes» sur le sol qu'ils labouraient de leurs ongles; et accablés de la taille, de l'impôt du sel. Aussi ces malheureux alla à la nouvelle de la prise de la Bastille se dressèrent-ils non pas seulement avec des sentiments d'espérance, mais aussi avec des désirs ardents de vengeance; et alors les paysans massacrèrent les tenanciers, les incendèrent, à leur tour de tant de maux accumulés.

Dans la nuit du 4 août, l'Assemblée nationale était en séance; chacun disait: «Voilà comment remédier à ces désordres? Une loi républicaine: En établissant la justice, c'est-à-dire la justice, car la justice était le moyen de rétablir l'ordre et d'apaiser les justes colères d'un peuple, de l'Assemblée nationale opprimée.

L'Assemblée nationale le comprit, et elle vota, séance tenante, le complot, et elle les privilèges, de toutes les inégalités au premier rang desquelles il faut signaler l'inégalité de l'impôt pesant exclusivement sur les malheureux et épargnant les riches.

Il y a une admirable gravure de l'époque qui rend bien le sentiment exact de la situation. Dans un premier cadre on voit un poulain couché à plat ventre, portant sur ses reins une grosse pierre sur laquelle se tiennent un lion et un aigle; sur la pierre on lit les mots: *dîmes, impôts et corvées*.

Dans un second cadre, le poulain est debout ayant à droite le gentilhomme, à gauche, une pierre repose sur les épaules des trois hommes; sur cette pierre est écrit: *Égalité*.

Un 3^e cadre représente un café du Palais-Royal; une femme portant le costume de Marie-Antoinette, tient un tableau d'addition et fait le total: à l'our d'elle le gentilhomme, l'abbé et le plébéien regardent l'addition et disent: *A la bonne heure, maintenant chacun son écho*.

Telle est la traduction, sous sa forme simple, de la nuit du 4 août.

Mais les constituants voulaient plus; ils voulaient mieux; c'est-à-dire ils ne voulaient plus de classes.

Un décret rendu le 10 juin 1790, c'est-à-dire deux mois avant la fête des fédérations déclarait que le titre était aboli, car le titre de noblesse est un privilège et l'un des plus graves.

Un enfant au berceau qui voit des hommes de six pieds s'élancer devant lui et lui parler à la troisième personne; quelques années plus tard, cet enfant souffrant de l'un de ces maux passagers si communs au second âge de la vie, qui voit un médecin, quel qu'il soit, se précipiter vers lui, l'appeler *«Monsieur le comte»*, enfin cet enfant ayant quelques intérêts à défendre et qui consultant un homme de loi voit cet avocat renommé, ce légiste s'appeler *«Monsieur le sieur»* le salut du titre de «Monsieur le duc» cet enfant grandira avec cette pensée, qu'il est d'une race supérieure à celle du commun des mortels et finira par croire de très bonne foi qu'il vaut mieux et plus que les autres hommes de par son illustre naissance.

Deux ans il est beaucoup question de la constitution; de ce qu'on a appelé une quatrième État, de l'État ouvrier; on a reproché aux défenseurs de cette idée de vouloir rétablir la rivalité des classes alors que l'égalité de tous les citoyens devant la loi a été reconnue.

Assurément l'égalité est inscrite dans les lois, mais encore faut-il que ces classes n'existent pas; or elles existent.

La noblesse dépourvue de ses privilèges héréditaires possède encore le titre, qui, je vous l'ai dit, est un privilège et constitue une classe.

Le clergé exempt du service militaire, organisé en une hiérarchie puissante, dont le chef réside à l'étranger, constitue encore une classe.

Enfin la bourgeoisie qui de par le privilège de la fortune possède aussi le privilège exclusif de l'enseignement secondaire et supérieur, et, à seule, en outre, le moyen d'atteindre aux charges vénables forme donc une troisième classe.

Le parti ouvrier a donc raison de poursuivre son émancipation en réclamant l'intégrité de ses droits politiques, en cela, il ne fera que suivre l'exemple donné par le Tiers-État en 1789.

Le parti ouvrier a donc raison de se proposer de bien se pénétrer de leur devoir et de rendre inutile la formation de ce quatrième État: le groupement des ouvriers en parti distinct, en étendant à tous le bénéfice de l'instruction secondaire, puis le bien-être aux travailleurs, ainsi que la possibilité de parvenir à toutes les situations sociales, sans autre mérite que le talent et la vertu.

La fraternité a trois notions: en philosophie, elle s'appelle tolérance; en politique, solidarité; et en humanité, elle s'appelle amour.

En philosophie, ai-je dit, la fraternité s'appelle tolérance et ici vous permettez à un modeste écrivain de rendre un hommage justement mérité aux écrivains français, car c'est leur gloire d'avoir toujours préconisé ces idées de tolérance qui nous sont aujourd'hui si familières.

Au XVI^e siècle, alors que catholiques et protestants discutaient sur des points de dogmes, n'est-ce pas un écrivain français, Montaigne qui a dit: *«Que s'entend-il par la tolérance?»* et il a dit: *«Point d'être»*.

Maintenant, nous passons à l'œuvre des écrivains du XVIII^e siècle, quelle reconnaissance ne devons-nous point à ces hommes illustres, à ces penseurs profonds qui, au nom de la tolérance, ont fait de la tolérance un principe de gouvernement et des arrêts de leur plume qui entravaient de toute manière le libre essor de la pensée, firent sans trêve ni repos la guerre aux préjugés politiques et religieux, stigmatisèrent toujours la tyrannie et l'oppression.

Tous, sans exception, disent *«Liberté»* et réclament en attendant son avènement, la plus large tolérance.

C'est à eux que nous sommes redevables de la déclaration des droits de l'homme, *«Évangile politique et social de l'humanité»*.

L'Assemblée monarchique de 1789 cent fois plus libérale, cent fois plus démocratique que nos assemblées républicaines d'aujourd'hui avait écrit: *«L'homme est libre de parler, de se réunir, de s'associer et d'écrire; il ne doit relever pour l'exercice de ces droits d'aucune loi spéciale, mais du droit naturel.»*

Si de la tolérance nous passons à la solidarité, le spectacle devient encore plus grandiose et plus admirable.

Il y a une comédie de Molière, tirée d'un fabliau du moyen âge; ce tableau est tiré d'une fable de Phèdre, qui l'avait pensée dans Esope. Esope l'avait lui-même tirée d'une fable indienne.

Quant à cette fable indienne, elle a son origine dans les légendes courantes dans l'Inde antique: chaque peuple, chaque race, chaque génération a apporté sa part d'efforts, sa part de chef-d'œuvre, qui a permis à M. Molière de faire son chef-d'œuvre complet.

De même, chaque génération apporte sa grosse pierre, chaque individu apporte sa petite pierre dans la grande mosaïque du progrès social.

Cet effort continu, croissant, des générations successives se retrouve également dans la famille.

Le père, rentrant le soir de son travail, s'appuie au bras de sa femme; tous deux regardent avec amour le berceau de l'enfant et le père dit: de même que mon père a travaillé afin que je sois plus heureux et plus instruit que lui, de même nous travaillerons avec ardeur afin de le rendre plus heureux et plus instruit que nous; de même, un jour, quand tu seras devenu homme, tu rempliras, vis-à-vis de tes enfants le même devoir sacré, et tes enfants eux-mêmes auront le même objectif, la même ambition que la nôtre.

Plus haut dans l'échelle sociale. Ainsi s'attache à l'avenir cette solidarité des générations passées et des générations futures dans la grande œuvre de l'affranchissement du genre humain.

Maintenant considérant la fraternité au point de vue de l'amour, comment ne pas se rappeler avec émotion le grand jour du 14 juillet 1790, la fête des fédérations.

Ainsi que je vous l'ai dit au début l'explosion de besoin avait occasionné des désordres tumultueux pour se mettre à l'abri de ces troubles: un village se réunissait avec un autre et ils jurent de se défendre naturellement: un troisième puis un quatrième se joignent à eux et ainsi les fédérations couvrent tout le pays. Alliés d'abord, pour se défendre, on demeure alliés pour faire triompher ses idées justes puis pour les aimer et les propager.

Il y eut des fédérations en Bretagne, en Provence sur les bords du Rhône.

La fédération de Franche-Comté avait

inscrit sur ses bannières cette belle devise qui résume à elle seule la pensée de l'Assemblée constituante.

«Nous sommes tous les hommes comme nos frères, même nos ennemis».

Le 14 juillet 1790, voulant célébrer la victoire des journées du 14 juillet et du 4 août, les Fédérations eurent la pensée de fêter à Paris l'anniversaire de la première victoire du peuple sur la royauté par une délégation de toutes les provinces de France: toute la banlieue de Paris et toute la capitale voulurent contribuer au travail nécessaire pour aplanir le Champ-de-Mars.

Quand le jour de la fête arriva, il pleuvait, qu'importe?

Chacun des 60,000 assistants avait le ciel dans le cœur, chacun célébra la fête à sa manière: les délégués d'Arvergne dansaient des tourterelles; ceux de Provence dansaient leur farandole; ceux de Toulouse chantaient à pleine voix.

Pourquoi faut-il assembler ce ravissant tableau?

Mais la réaction est venue: elle a monté à flots, et envahi le large terrain des droits de l'homme—il y a aujourd'hui de nouveaux titres, privilèges et classes que la nuit du 4 août avait supprimés, et la «Fraternité» ne peut exister que dans un état démocratique avec l'égalité pour garantie.

Nous devons chacun, dans la mesure de nos forces contribuer à l'avènement de la révolution: pour cela il ne s'agit point de prendre le fusil, mais de prendre en main le bulletin de vote et rédiger les cahiers de la démocratie afin de fermer désormais l'ère des révolutions violentes.

Pour cela, il faut nous pénétrer de l'idée de propagande: quand l'un de nous a une idée juste, il faut qu'il la propage, ne se récrie que vers son voisin, dans sa rue... Les orateurs des tribunes parlent un peu plus loin, ils s'adressent à la foule et cependant ce n'est pas encore assez.

Victor Hugo a raconté lui-même un fait qui fera bien comprendre la puissance de l'idée de propagande.

Étant enfant son père, général de l'Empire au service du roi Joseph, l'avait emmené en Espagne. Le petit Hugo fut placé, avec les fils de la noblesse, au collège des Jésuites.

Un jour, les jeunes écuyers revenant de la promenade, entendirent le roulement du tambour; aussitôt, comme de vrais écuyers, nos jeunes gens tournèrent le dos au collège et restèrent là, voulant voir ce dont il s'agit.

C'était, un régiment de la vieille garde, revenant du Portugal—des grenadiers aux guêtres noires, au plastron blanc—au-dessus de leur bonnet-à-pois flottait le drapeau tricolore, criblé de balles, témoin muet mais éloquent de leur vaillance.

Le père jésuite se voilant la face, dit aux écuyers: «Ne regardez pas, c'est Voltaire qui passe».

Il avait raison, car ces grenadiers de l'empire avaient été les conscrits de l'an II et ils avaient porté dans les contrées lointaines les idées généreuses de la Révolution française.

Que sont, cependant, ces soldats, en comparaison de l'écrivain, dont les idées sont reproduites à plusieurs milliers d'exemplaires.

VOLTAIRE PASSE SUR LE MONDE.

Où, citoyens, je le dis de nouveau, nous devons faire de la propagande afin d'assurer l'avènement de la révolution dans nos mœurs et dans nos lois.

Que cet esprit plane sur nous comme la *Marseillaise* planait sur les bataillons armés, en 1792, pour la défense nationale. Ne perdons pas de vue cet idéal, et que notre cri de ralliement soit:

Vive la République et la Fraternité!

L'orateur quitte la tribune aux cris répétés de *vive la République*.

Plusieurs salves de bravos se font entendre, le nom de Tony Révillon est acclamé à plusieurs reprises; son admirable discours reçoit une récompense méritée.

M. Clémenceau prend la parole.

M. Clémenceau, dont le nom est depuis quelques jours sur toutes les lèvres est le lion du jour.

Son discours ne ressemble en rien à celui de son prédécesseur.

Ainsi que nous l'avons dit, Tony Révillon a été brillant, littéraire, poétique même; M. Clémenceau nous a fait l'effet de décocher une flèche partant droit au but: pas un mot qui n'ait eu sa valeur, pas une phrase destinée à aggraver le discours.

C'est plus qu'une flèche, c'est la balle d'un pistolet, balle lancée d'une main sûre et qui blesse mortellement celui qu'il a pris pour but.

Sa parole est brève, concise, incisive, mordante, digne en un mot de l'homme qui paraît devoir s'imposer comme chef de l'extrême gauche au parlement.

M. Clémenceau est l'orateur parlementaire au premier chef: ses moments sont précieux, et il ne les gaspille pas: il appelle un chat un chat, sans ambages, sans périphrases.

SA physionomie reflète, du reste, ce que disent ses paroles: il est entraînant et force l'approbation par l'inflexibilité de sa logique.

DISCOURS

DE

M. CLÉMENCEAU

Citoyens,

Je voudrais bien vous laisser sous l'impression du brillant discours que vous venez d'entendre et me borner à remercier Tony Révillon en votre nom, car je serais sûr d'exprimer la pensée de l'humanité de cette assemblée, en le remerciant de ses admirables paroles, il a fait revivre devant vous cette époque à jamais mémorable. Pendant qu'il parlait, j'ai entendu un citoyen s'écrier: «Vive la Révolution!» ce n'est pas le tout de retracer l'œuvre immense des temps héroïques, faisons un retour sur nous-mêmes, et voyons ce que tant de sacrifices faits au nom de la liberté, de l'égalité et de la fraternité nous ont enfin obtenu de résultats définitifs; demandons-nous si nous pouvons regarder en face ces géants et leur dire: «Tendez-nous la main, nous sommes vos dignes fils».

Ainsi que vous le disiez si bien notre ami Tony Révillon, quand ce grand et généreux mouvement a été passé, la réaction est venue, puis enfin le 18 brumaire et peu à peu tout ce qui avait fait la Révolution, non pas la plus grande partie de l'œuvre a été détruite pièce à pièce, morceau à morceau, si bien que je me demande si le caractère véritable de l'œuvre n'est pas à refaire, et si nous ne sommes pas en présence, non pas d'une République à améliorer mais d'institutions monarchiques à détruire.

Nous sommes aujourd'hui obligés d'ajouter des épithètes au titre de républicains: de nous dire républicains radicaux républicains socialistes: ne serions-nous pas en droit de dire aux hommes qui nous disent utopistes: «Ce titre de républicain nous nous l'avons volé, il est à nous; c'est nous qui l'avons déferé contre vous cette République faite des misères et du sang du peuple.» Nous ne voulons pas vous exclure parce que la République n'est à personne, elle est la propriété de tous: Vous pouvez entrer dans le parti républicain pour marcher avec nous, mais non pour le conduire, car c'est vous qui l'avez conduit en 1830!

Vous l'avez conduit en 1848, et vous avez mené le parti républicain au 2 décembre.

Pendant 20 ans, sous l'empire, vous avez mené la France, et vous, comme dit le poète, nous étions la voix qui dit: «malheur» la bouche qui dit «non» et la France qui vous avait crus est allée se réveiller à Sedan.

Quand nous demandons que la République ait des institutions républicaines, ce n'est donc trop demander? Vous nous dites que nous sommes des utopistes, des idéologues, que nous n'entendons rien à la politique.

Eh bien! nous nous tournons à notre tour vers les citoyens et leur disons: cette République que vous avez servie avec tant d'efforts, tant de constance, ne croyez-vous pas qu'il convienne enfin de l'établir sur des assises durables!

Vraiment, j'ai honte de venir devant des Lyonnais, défenseurs des lois qui existent dans des pays voisins, qui ont existé à diverses reprises sous la Révolution Française et le Consulat, des lois qui ont ainsi pour elles la sanction de l'expérience, il faut enfin que cette plaisanterie cesse.

On nous dit que nous ne menageons pas les hommes, je trouve que nous les ménageons trop. Comment, voilà des hommes qui étaient au pouvoir hier, qui vont y être demain, ils avaient juré avec nous de poursuivre la réalisation du programme républicain et aujourd'hui ils déclarent certaines réformes impossibles.

Quand nous votons pour eux, ce n'était pas pour leur satisfaction personnelle; si vous n'avez pas été trompeurs, si ces choses que vous avez promises vous les avez dans le cœur, le moment est venu de les tenir.

Quand à nous, nous croyons que ces réformes promises depuis si longtemps, l'est temps de les réaliser et de les appliquer.

Je ne suis ici pour attaquer personne, je nous défends, je sais qu'il y a toujours une différence entre l'annonce d'un principe et son application, mais autre chose est de nous dire, comme on nous dit tous les jours, sans exception, qu'il faut la séparation de l'Église et de l'État, et de venir le lendemain prêcher le salariat du clergé, de l'impôt du sang, et de même pour d'autres réformes, simples, urgentes, évidentes.

Nous autres qui assurément ne sommes pas un pouvoir, nous voudrions y être pour appliquer les grandes réformes, car il est bien certain que les partis ne luttent que pour arriver au pouvoir, c'est pourquoi nous voudrions y être afin de justifier notre politique, car nous avons la conscience du mandat reçu et nous voudrions enfin que la justice et la liberté se réalisent.

Je songeais à cette simple réforme: la révision de la constitution ou plutôt à la suppression du Sénat. Je me souvenais du mot de M. Gambetta disant: «Le Sénat est un geôlier».

Où, c'est le geôlier de la représentation nationale; or, je vous le demande, est-ce que vos députés sont des lions rugissants à mettre en cage; est-ce que vous croyez que si le Sénat était supprimé vos députés se mettraient à proclamer des doctrines anarchistes?

Si le Sénat était supprimé, certainement la rénovation sociale ne serait pas prête, mais au moins pourrait-elle se mettre en route, et les lois sur lesquelles nous sommes d'accord pourraient être faites, tandis que ces lois ayant été diminuées, rétrécies dans les bureaux, et par suite de la discussion de la Chambre, au retour du Sénat, rejetées ou tellement altérées, ne sont plus les réformes que nous demandons.

Il y a deux sortes de républicains: ceux qui croient qu'il y a beaucoup à faire et qui veulent accomplir la révolution pacifiquement, car ils pensent qu'il est temps que l'ère des révolutions soit fermée.

Mais qu'on y prenne garde.

Louis-Philippe avait de grands ministres; ils étaient grands ministres pour les intérêts de la monarchie. Je crois que M. Thiers et que M. Guizot étaient des hommes d'État, et qu'est-il arrivé avec leurs conseils de sagesse? Ils ont conduit Louis-Philippe au 24 février 1848.

J'admets que les hommes qui nous reprochent d'être des idéologues soient prudents, qu'ils soient habiles. Louis-Philippe avait des hommes très habiles, et en voulant le servir, ils l'ont conduit à sa chute.

Moi, j'apprends qu'en voulant servir la République vous ne la conduisez aux catastrophes: la vraie République nous ne l'avons pas, car la majorité des députés, voulant une réforme, il y a en face d'elle des hommes envoyés par le suffrage restreint qui peuvent dire: «Cette réforme ne se fera pas.» En un mot, qui ont le droit de veto.

Et maintenant, citoyens, avons-nous raison de demander la suppression d'un parti rouge, de demander, non pas la révision mais l'abolition, la proclamation, car nous nous dirons, d'une Constitution, car nous nous dirons que le Sénat ne finisse par nuire gravement à la République; et les faits, depuis dix ans, prouvent qu'il est temps, grand temps d'en finir; je le répète, nous ne sommes pas des insurgés, nous sommes des hommes qui demandons l'existence d'une Constitution républicaine pour faire vivre la République.

Nous n'avons pas la prétention de reproduire toutes les marques d'approbation, tous les applaudissements qui ont interrompu le discours du citoyen Clémenceau.

La Grèce des Forgerons, poésie de Fran-
çois Coppée.
Gilbert de l'Hôtel-Dieu, poésie.
Romances et chansons.
Scala-Bouffes
Tous les soirs, représentation variée.
Folies-Bergère
Tous les jours, séance de patinage.

GRÈVE DE VILLEFRANCHE

La grève continue. Nos braves ouvriers
ne chôment pas.
Le résultat de la réunion d'hier à la salle
Daguet doit donner fort à réfléchir aux
patrons des maisons de Villefranche. Quel-
ques-uns y assistaient, ceux-là surtout ont
été émus.

Nous avons rarement vu pareil enthou-
siasme, pareille ferveur, d'autant plus
étonnante que depuis huit semaines les
grévistes souffrent.

L'affluence était considérable à la séance
d'hier. Le bureau a été ainsi composé :
Le citoyen Chanaud, président ;
Le citoyen Desgranges, secrétaire ;
Les citoyens Buckmann et Bonnetain, as-
sesseurs pour la partie des pièces, et les ci-
toyens Louis Montet et Andrial pour la
partie des flottes.

Les citoyennes Marie Liegeon et Viergeux
représentent les femmes.

Le secrétaire Desgranges lit le procès-
verbal de la dernière séance qui est adopté
sans discussion.

Puis il donne connaissance de nombreu-
ses lettres de Chambres syndicales qui en-
voient des fonds aux grévistes.

Le comité fédéral de la région Est, les
Chambres syndicales des ferblantiers, plom-
biers et zingueurs de Lyon, les tisseurs et
fumeurs de Saint-Etienne, les imprimeurs
et conducteurs typographiques de Lyon, le
Syndicat des ouvriers chapeliers de Lyon, le
Syndicat des ouvriers tisseurs de Saint-Etienne,
le cercle professionnel des instituteurs de
Saint-Etienne, le comité radical républicain
socialiste de Saint-Etienne.

Les ouvriers d'Amplepuis et les ouvriers
serriers de Lyon ont demandé des listes
de souscription.

La séance commence par la lecture du
tarif proposé par les patrons. Ses conditions
sont de nombreuses protestations.

Il est repoussé à l'unanimité.

Au contraire, la lecture du tarif des ou-
vriers, rédigé par la commission de la grève
est acclamée.

La question principale de ce dernier tarif
est la réduction des onze heures de travail
à dix, cette condition essentielle est longuement
expliquée par le secrétaire Desgranges.

Le citoyen Chignard demande la parole
qui lui est accordée.

Il réfute habilement tous les arguments
contenus dans la lettre des patrons, insérée
dans le Progrès. Il est vivement applaudi.

Après le vote des tarifs, le citoyen Louis
Montet explique longuement d'où est née
la grève, il cite les nombreuses vexations
de la maison Balouzet-Damiron, par contre
il rend justice à la loyauté de plusieurs
maisons.

Le citoyen Desgranges, parle des arresta-
tions et des poursuites qui ont eu lieu der-
nièrement. Il se plaint de ce que, il n'a nul-
lement été question des femmes dans le tar-
if des patrons.

Il n'y a pas que nous qui luttons, ajoute
l'orateur, toutes les corporations ouvrières
en général luttent de cœur avec nous et il
serait honteux de ne plus représenter leurs
droits.

Le citoyen Buckmann, recommande sur-
tout le calme. Il faut respecter la liberté du
travail ; chacun peut faire grève, mais ne
doit empêcher personne de travailler.

Il faut dit-il, continuer la grève avec fer-
meté ; toutes les corporations ouvrières ont
les yeux sur les ouvriers de Villefranche et
les encouragent par des fonds et des pa-
roles.

Voudriez-vous en succombant, courber la
tête devant tous les patrons de France,
quant vous direz : je suis de Villefranche.
Ces paroles sont chaleureusement ap-
plaudies.

Il est donné ensuite communication d'un
vote du Conseil municipal de Villefranche
qui aurait accordé un secours de 4,000 fr.,
pour les ouvriers qui ont été renvoyés des
ateliers à la suite de la grève ; mais ce vote
lointain officiel est fait dans des condi-
tions qui en rendent l'application très-dif-
ficile. En somme, il est plus tôt profitable
aux indigents de la ville qu'aux ouvriers
sans travail.

Des bons de pain et de charbon doivent
être distribués, mais par les soins de la
charité du bureau de bienfaisance.

Le citoyen Buckmann termine la séance
par ces mots : *Persévérez-vous jusqu'au
bout ?*
Plus de deux mille oui, poussés avec le
plus grand enthousiasme répondent à cette
interrogation.

La séance est levée au milieu des accla-
mations générales et tous se séparent ré-
solvus cette lutte si longue, une quête faite
à la sortie a produit la somme de 81 fr. 15 c.

Les grévistes de Villefranche souffriront
encore longtemps s'il le faut, mais ne transi-
geront jamais, si leurs patrons sont intel-
ligents, ils comprendront facilement qu'ils
n'ont plus d'autre ressource que de leur ac-
corder ce qu'ils demandent.

Ainsi seulement se terminera cette fa-
meuse grève dont la France entière s'oc-
cupe en ce moment.

J. DAVERNY.

SOUSCRIPTION

POUR LES
GRÉVISTES DE VILLEFRANCHE

Total de la quatorzième liste...	1447 90
Un pauvre manoeuvre.....	1 ..
Collecte faite chez le citoyen Delbin au café de la Terrasse, par le ci- toyenn (Républicain sincère et sans ambition) de la Mulatière, versée par le citoyen Chantier.....	33 25
Collecte faite à l'occasion du départ des conscrits Denain et Balaucou, versée par le citoyen Benoit.....	5 ..
Cueillette faite par les ouvriers de la maison Plantier, versée par un révolutionnaire.....	6 80
Plusieurs amis de la maison Bou- liou, versée par le citoyen Blan- chet.....	1 55
Cotisation de la chambre syndicale faite dans les ateliers maroquin- niers et mégissiers de Lyon, versée par les citoyens : Chabert, président ; Lafont, trésorier ; Cor- poron, Guillo,.....	100 ..
Un groupe d'amis de St-Clair, sor- tant de la conférence, réunis au café Mâconnaise, versée par le ci- toyen Bernard.....	7 ..
Un groupe d'ouvriers vanniers de St-Clair à l'entertainment du ci- toyen Collange, versée par le sieur Meunier.....	2 85
Un cordonnier.....	0 50
Cueillette faite à l'entertainment civil de la citoyenne Brancion, versée par le citoyen Mursin.....	2 50
Versé par quatre collègues.....	3 ..
Une collecte : revanche de la bruta- lité de certains patrons de Ville- franche, versée par le citoyen Frénée.....	16 ..
Collecte faite à l'entertainment de Mme veuve Goutier, versée par le citoyen Bogey.....	4 ..
Collecte faite par un groupe de ré- volutionnaires.....	4 ..
Collecte des ouvriers imprimeurs sur étoffes de la maison Jandin, à St-Clair, versée par les citoyens Joseph Franc et Jules Verd.....	22 55
Cueillette faite au café Vaquet, Grande-Rue de la Guillotière, 30, par un assaut de chant, versée par les citoyens Dalloz et Jules Dizy.....	4 50
Collecte faite dans un assaut de chant chez le citoyen Boyau, res- taurateur à la Mulatière, par le citoyen Bertanier, président de l'assaut.....	5 60
Collecte faite sur la proposition de M. Clémenceau au banquet du Pré-aux-Clercs.....	48 05
Total de la seizième liste.....	1483 05

CHRONIQUE LOCALE

Nous avons eu l'honneur de recevoir
hier soir dans nos bureaux la visite de
MM. Clémenceau et Tony Révillon.

Les deux vaillants députés sont re-
partis pour Paris par le train de mi-
nuuit 43.

M. le docteur Lépine, conseiller mu-
nicipal pour la 12^e section (Ainay), vient
de donner sa démission.

A partir du lundi 14 novembre, le
service d'hiver sera ouvert sur la ligne
du chemin de fer de Lyon à Fourvière

et Saint-Just. La marche des trains com-
mencera à 7 heures du matin pour se
terminer à 9 heures du soir.

Les assises

Voici le rôle des assises pour la pre-
mière semaine de la session de novem-
bre :

Lundi. — 1^{er} Ferrario, incendie vo-
lontaire ; 2^e Roset, vols domestiques.

Mardi. — 1^{er} Jury faux ; 2^e Parcel,
vol qualifié.

Mercredi. — Rosland, détournement
de mineure.

Jeudi. — Rouget et Zehren, vols qua-
lifiés.

Vendredi et samedi. — Martinon,
Bissuel, Marcel et Girin, vols qualifiés.

Un employé du chemin de fer, M.
Louis Moutarde, a trouvé sur le quai
de Vaise, dans la soirée d'avant-hier,
un petit carton rouge sur lequel était
écrit : sucre cuit.

Cet honorable citoyen s'est empressé
de déposer sa trouvaille au bureau de
police du quartier.

Le 12 octobre dernier, le sieur Au-
guste Tournier, âgé de 41 ans, journa-
lier, confiait sa fille, une enfant de vingt
mois, à un de ses amis, M. Deperdu,
demeurant rue Saint-Lazare, et le pria
de la garder pendant quelques jours
seulement.

Depuis cette époque, Tournier n'a pas
reparu et M. Deperdu, en présence de
cet abandon, a dû aviser le commissaire
de police de son quartier.

Par les soins de ce magistrat, l'enfant
a été placée à l'hospice de la Charité, où
son père pourra venir le réclamer, si
jamais il revient.

Dans la soirée d'hier, vers onze heu-
res, plusieurs coups de revolver ont été
tirés dans la direction du fort de Vil-
leurbanne.

Les gardiens de la paix, attirés par
ces détonations successives, n'ont pu
déchiffrer les auteurs de cette fumisterie
de bien mauvais goût.

Plusieurs ouvriers étaient occupés,
hier, à décharger, avec une grue, un
lourd cylindre, aux ateliers d'Oullins,
lorsque par suite d'une fausse manœu-
vre, ils laissèrent échapper la manivelle
qui frappa violemment à l'épaule
droite le nommé Joseph Planche.

Cet malheureux, après avoir reçu les
premiers soins du docteur Paillon, a
été transporté à l'Hôtel-Dieu.

On craint que la blessure ait une cer-
taine gravité.

A peine abordons-nous la première
période de l'hiver, que déjà l'on si-
gnale de nombreuses attaques noctur-
nes.

La police ne pourrait-elle veiller plus
efficacement à ce déplorable état de
choses, et allons-nous en être réduits à
ne pouvoir sortir le soir que bien ac-
compagnés.

Hier, à trois heures du matin, le
nommé Charles Levrat, chiffonnier, de-
meurant cours Perrache, 16, après avoir
passé une partie de la soirée à boire
avec deux jeunes gens inconnus, sortit
avec ces derniers pour se rendre à son
domicile.

Quand ils arrivèrent derrière l'église
Sainte-Blandine, les deux jeunes gens
se précipitèrent sur lui, avec un lacet
qu'ils lui passèrent autour du cou, ils
essayèrent de l'étrangler, et purent ain-
si lui enlever son porte-monnaie, con-
tenant 60 francs.

La victime est venue elle-même dé-
poser sa plainte au poste du cours
Charlemagne, en donnant le signale-
ment de ses agresseurs.

Maurel Alfred, quoique fort jeune est
déjà un escroc des plus habiles, et son
coup d'essai vaut un coup de maître.

A l'aide de signatures parfaitement
imitées, il a extorqué une somme de
3,000 francs au préjudice d'un grand
établissement financier de notre ville.

Alléché par ce premier succès, ce
jeune chevalier d'industrie a essayé
une deuxième tentative auprès de M.

de S... Celle-là moins heureuse a amené
son arrestation.

Les agents de la sûreté l'ont arrêté à
l'hôtel d'Angleterre, où il était descendu
en compagnie d'une fille V... sa mai-
tresse.

Tous deux ont été écroués ; Maurel
sous l'inculpation d'escroquerie à l'aide
de faux et la fille V... pour complicité.

Une collision s'est produite hier soir
vers cinq heures, dans la rue de la Ré-
publique à hauteur de la rue Confort,
entre le tramway n° 18 et une voiture
de place.

Colle-ci, qui a été renversée par le
choc, a été très-sérieusement endom-
magée.

Les deux brancards ont été cassés
et les vitres ont volé en éclat.

Le tramway a pu continuer sa route
après un retard de quelques minutes.

Il n'y a pas eu d'accident de per-
sonnes.

Le nommé Raffin, âgé de 40 ans,
sans domicile connu, a été arrêté sous
l'inculpation de vol d'une chemise
au préjudice de M. Perrucci, rue de
Béarn, 19.

Avant-hier, dans l'après-midi, un
cheval attelé à une voiture de place
s'est emporté à hauteur du n° 81 de la
rue de Trion.

Après une course désordonnée qui n'a
duré que quelques minutes, il s'est
abattu sur un des trottoirs de cette
rue.

Le cocher a été projeté à terre, mais
n'a eu aucun mal.

La voiture seule a été légèrement en-
dommagée.

Le jeune Jacques Duport, âgé de
15 ans, né à Villefranche (Rhône), a
disparu depuis une dizaine de jours du
domicile de M. Minier, traiteur, rue du
Chariot-d'Or à la Croix-Gousse, chez
lequel il était employé.

Voici son signalement :
Taille petite ; cheveux et sourcils
noirs ; front découvert ; yeux châtains ;
nez moyen ; bouche moyenne ; menton
rond et visage ovale.

Vêtu d'un complet en drap gris et
d'une casquette en drap bleu foncé et
chaussé de gros sabots.

Il a été trouvé, sur le cours Morand,
un porte-monnaie renfermant une petite
somme.

Le réclamer au concierge de la rue Boi-
leau, 78.

DÉPARTEMENTS

ISÈRE

MORT DU PRÉFET DE L'ISÈRE

Grenoble. — M. Jules Mahias, préfet
de l'Isère, est mort ce matin à 10 heures,
des suites d'une longue et douloureuse
maladie dont il souffrait depuis long-
temps, entouré de Mme Mahias, de
M. Ausset, secrétaire général, et de
M. le docteur Gaston, conseiller gé-
néral.

Ancien rédacteur de l'*Avenir natio-
nal* et de la *Presse*, M. Mahias, fut
nommé secrétaire-général de la Seine
au 4 septembre, puis sous-préfet de
St Denis, pendant la Défense nationale ;
il fut ensuite nommé préfet d'Oran et
révoqué au 24 mai. Après la chute du
24 mai, il fut nommé préfet de l'Ariège
et des Côtes-du-Nord.

Révoqué de nouveau au 4 mai, il fut
réintégré de nouveau dans l'administra-
tion comme préfet du Cher. Enfin, au
mois d'avril, il fut nommé préfet de
l'Isère.

M. Mahias avait su se concilier l'es-
time et la sympathie de tous ses admi-
nistres.

Républicain de vieille date, adminis-
trateur de mérite, il laisse d'unanimes
regrets.

A l'heure où je vous écris, la date de
ses obsèques n'est pas encore fixée.

Il était âgé de 46 ans et chevalier de
la Légion d'honneur.

DERNIÈRE HEURE

CRISE MINISTÉRIELLE

Paris, 14 novembre, 2 h. matin.

La crise ministérielle continue.
Le titulaire du ministère des
affaires étrangères n'est pas en-
core trouvé.

L'« Officiel » sera muet demain
matin.

On commente cependant l'arri-
vée brusque de M. le comte Du-
châtel, notre ambassadeur à
Vienne.

AGITATION EN IRLANDE
Dublin, 13 novembre.

L'agitation continue en Irlande.
M. Hogan, président de la Ligue
agraire à Kilkerrin, relâché il y a un
mois, a été arrêté de nouveau. D'autres
arrestations sont signalées.

Deux régiments venant de Natal vont
stationner en Irlande.

Olivier PAIN.

Variétés

LES AMOURS D'ACHILLE

(Croquis féminin)

Suite

Et les beaux yeux de Jenny s'emplis-
sent de larmes.

Achille se souvient de M. Laferrière,
il se rappelle parfaitement que dans les
scènes à effet, il est d'usage (on n'a ja-
mais su pourquoi) de se futoyer, il re-
prend :

— Oh ! ma Jenny ! ne pleure plus, je
ne veux pas qu'une seule larme tombe
pour moi de tes beaux yeux. Je sais
combien tu es noble, ma belle Jenny !
Oh ! je t'aime va ! Et les baisers de
pleine brulante. Et Jenny de pencher
gracieusement sa tête baignée de dou-
ces larmes, — quel calice pour un amou-
reux, — surtout quand de la « Fenêtre
ou du printemps », etc., etc., glisse un
rayon de la lune qui vient éclairer un
groupe qui ne demandait que l'obscuri-
té.

— Non, répond doucement Jenny,
non, pour sortir avec vous il me faut un
chapeau, des bottines ; mais c'est à
moi seule que je veux les avoir, com-
me cette robe qui m'a coûté six semai-
nes de travail.

— Six semaines ! pense tout bas
Achille, pauvre fille !
S'il avait compté : la robe ci-notée en
soie comptant 12 mètres à 15 francs,
ci..... 180 fr.

Passermentiers et garnitu-
res, ci..... 50
Facon, ci..... 15
Total..... 245 fr.

Six semaines de travail à 41 francs
environ.

Au cœur content, content de peu.

Mais les amoureux ne comptent pas,
Achille aimait bien mieux croire à la
chanson : elle

préfère,
Ce qui lui vient de Dieu (bis).

Enfin, leurs amoureux baisers devin-
rent invisibles, la lune jugeant à pro-
pos d'aller discrètement se cacher der-
rière un nuage.

Huit jours se sont passés. Jenny s'ar-
rache péniblement au repos, couchée à
côté de son adoré Achille. Pres du lit
s'étale la robe fruit du travail... Sur la
soie resplendit un luxueux chapeau, et
sous la chaise les petites bottines repou-
sées béantes... Achille est parvenu à
les faire accepter.

Un chant raisonne dans l'escalier.
— C'est Louchinette, crie Jenny ; ou-
vre.

Louchinette est une bonne fille,

mais c'est tout ce qu'il faut lui de-
mander.

Elle salue Achille en s'écriant :
— Ah ! pardon, je vous prenais pour
Eugène.

Achille a un drôle de sourire.

— Dis-donc, continue Louchinette à
Jenny, bonjour, je viens de la part
de Ferdinand ; il est furieux : après
toi de ce que tu as laissé lire ses lettres
à Jules.

Achille a regardé Jenny. Jenny
sourit à Louchinette en lui répon-
dant :

— Dam ! c'est pas ma faute, il les a
trouvées en furetant ici !

— Ah ! interromp Louchinette en
regardant la robe fruit du travail,
c'est la robe que Théodore t'a donnée ?

— Oui, répond Jenny. Mais que fais-
tu ? ajouta-t-elle à Achille.

Achille ne répond pas, il s'habille à
la hâte et s'enfuit vite... mais vite ; pas
assez cependant pour n'entendre Lou-
chinette dire :

— Il est donc toqué ton nouveau ?...
— Est-ce que je suis !

Achille se sauve, dans la cour il
bouscule un monsieur qui chante à
tue-tête.

C'est le jardin de Jenny l'ouvrière, etc., etc.

Aussi le dernier mot qu'il entend
est-il :

— Imbécile, va !
(A suivre.) Alexis BOUVIER.

SOUSCRIPTIONS

Sou des Ecoles. — Produit d'une
cueillette dans une réunion d'amis au café
André. Versé par les citoyens Bruni, Bon-
net et Yeuillet, 2 fr. 35.

Versé par le citoyen Laplanche, chausson-
nier montagnard, le produit d'une cueillette
faite dans divers établissements, 3 fr. 30.

BULLETIN OUVRIER

AVIS AUX TISSEURS. — La commission
d'étude des 3e et 4e arrondissements, nom-
mée en l'assemblée privée des présidents
de série, le 25 octobre, et celle des 3e et 6e
arrondissements, réunie pour les mêmes
motifs, à la date du 8 novembre courant
étant légalement constituée, ont pour man-
dat de procéder à la transformation de la
chambre syndicale.

Elle donne avis à MM. les présidents de
séries, ainsi qu'à tous les tisseurs en par-
ticulier, qu'ils pourront adresser à ladite
commission d'étude, qui a son siège, à la
chambre syndicale, rue Vieille-Monnaie, 23
bis, à Lyon. Les procès-verbaux de leurs
séances donnant leur avis concernant la trans-
formation de la société, dans le plus bref
délai possible.

Ladite commission siégera samedi 19 no-
vembre, à 8 heures du soir.

La commission.

Tribune publique

A chacun ses responsabilités.

Le 23 décembre 1880, pour ne pas faiblir
à mon devoir, j'adressai à M. le préfet du
Rhône, ma démission d'adjoint, en ces ter-
mes :

« Monsieur le préfet du Rhône,
« J'ai l'honneur de vous adresser ma dé-
mission d'adjoint au maire du 4^e arrondis-
sement de Lyon ; en voici les motifs : Par
suite du déficit que j'ai constaté dans la
caisse du secrétaire en chef, déficit dont je
vous ai entretenu il y a quelques jours et
s'élevant à une somme relativement consi-
dérable, j'ai cru devoir en prévenir M. le
maire et attendre qu'il soit comblé par ce
lui qui en était l'auteur, espérant que la ré-
vocation de cet employé ne se ferait pas at-
tendre.

« Aujourd'hui la caisse est à jour.

« M. le maire croit devoir conserver cet
homme, je me retire ; j'ajoutai, M. le pré-
fet, que le maintien du secrétaire tend à
désorganiser le service et que son attitude
vis à vis des employés honorables, qui n'ont
aidé à connaître ses irrégularités, est loin
d'être celle qui convient à un homme qui a
frisé de près la police correctionnelle.

« Croyez, Monsieur le préfet, à la peine
que j'éprouve de me séparer de l'adminis-
tration et veuillez agréer l'expression de
mes sentiments respectueux et dévoués.

« Huit jours plus tard, M. Deleuvre, maire
publia la lettre suivante :

« En réponse à une lettre de M. Audiffred
ex-adjoint au 4^e arrondissement, j'ai l'hon-
neur de vous informer qu'il n'y a rien de
fondé dans les allégations qu'il donne.

quel on n'entendit que la respiration
halotante du blessé.

L'Africander reprit :
— La chose est simple, Paddy aime
Katt.

Katt eut un geste de mépris à l'a-
dresser du Hollandais.

— Paddy est jaloux, continua l'Afri-
cander, il est jaloux de l'Européen, et il
a voulu que le maître le chassât.

— C'est faux ! hurla Paddy.

— Tu as volé l'argent du maître, re-
prit l'Africander, qui, voyant que Paddy
était perdu, l'abandonnait tout à fait.

— Avec toi ! s'écria Paddy hors de
lui.

— C'est vrai, dit l'Africander avec
calme, parce que tu m'as promis ta pro-
tection pour que j'épouse Gipsy. Mais
c'est toi qui as volé le sac d'argent et
qui l'as introduit dans la selle.

Paddy eut un cri de rage.

— C'est faux ! c'est faux ! répéta-t-il.

— Si on veut que je prouve ce que
j'avance, dit l'Africander tranquillement,
je le prouverai.

— Et comment le prouveras-tu ? de-
manda le boër.

— Le cheval a mangé l'herbe ma-
toute.

Toutes les sommes dont la mairie a la gestion, ont été justifiées à la comptabilité municipale.

« Agrez, etc. »

Mes allégations étaient donc fondées, puisque le 10 novembre 1881, M. Ricard était condamné à 10 mois de prison pour ces mêmes irrégularités; vous avez donc dans cette circonstance, monsieur l'éditeur, menti et sciemment menti à l'opinion publique par votre lettre; à elle je laisse toute appréciation.

Permettez, monsieur le rédacteur, que juse de votre générosité pour un second fait.

Des individus ont fait circuler un écrit me concernant et que je qualifie de faux en écriture, attendu que la personne de qui on a extorqué la signature ne sait ni lire ni écrire, de plus, se trouvant en ce moment en arrangement de famille et supposant avoir, affaire à un employé d'administration, elle a cru donner sa signature pour ses affaires personnelles.

Instruit de ce fait, j'ai porté plainte à M. le commissaire de police qui a fait appeler ladite personne pour information, et dont la déclaration est déposée au commissariat.

J'ai également entre les mains un procès-verbal identique à l'acte de déclaration, signé de plusieurs témoins, que je tiens à la disposition de tous mes concitoyens.

Je n'ai pas à me disculper d'une pareille accusation; je ne suis pas assez lâche pour une pareille besogne; je proteste donc énergiquement contre cette calomnie.

Mais, une simple question :

Les colporteurs de ce faux en écriture ne seraient-ils point les auteurs ?

Dans tous les cas, je laisse encore cette fois-ci à la sagesse et à la clairvoyance de l'opinion publique le soin d'en scruter la vérité et d'en faire bonne justice, car c'est à elle, de mériter fin à l'action de cette race vile et méprisable de ces élandistes fabricants d'outrages, de ces lâches individus trop fréquents de nos jours; sont félons avant jésuites pendant ! et Escobar après !

Agrez, etc.

F. AUDIFFRED,

Eco-adjoint à la mairie du 4^e arrondissement.

Réponse des Anarchistes

Dans un nouvel article intitulé l'INJUSTICE DES THÉORIES ANARCHISTES le Réveil Lyonnais, sous la signature du citoyen Albert, nous pose les questions suivantes auxquelles nous répondrons par ordre :

Nous protesterons d'abord contre l'interprétation de cette phrase probablement mal comprise mais absolument fautive et qui aurait été prononcée à l'Alcazar par un orateur anarchiste. Qu'il faut changer le monde contre le poignard du Nihiliste. Voici ce qui a été dit. Si la propagande par la parole n'aboutit pas à améliorer notre situation intolérable nous emploierons la propagande par le fait ou autrement dire nous quitterons la tribune et la plume du propagandiste pour prendre le poignard du Nihiliste et nous n'avons jamais prétendu railler les conséquences de la Révolution que nous préconisons car nous savons que le but est au-dessus de ces conséquences.

Mais nous soutiendrions toujours que 400.000 hommes ne sont rien quand il s'agit de l'affranchissement de tout un peuple. Les gouvernements n'y regardent pas de si près pour satisfaire leurs moindres caprices.

Le peuple ne fera jamais de révolution sans savoir pourquoi.

L'on ne fait pas de révolution sans cause ni but. Toutes les révolutions faites par le peuple ont eu pour lui une cause : la misère.

Un but, le droit à l'existence, droit naturel et juste, parmi ce qu'il y a de plus juste.

Si les révolutions précédentes n'ont pas abouti, la faute en a toujours été à ceux qui les ont faites, et qui d'une révolution ayant un caractère de justice lui en faisaient faire une révolution de palais, c'est-à-dire qu'ils changeaient un tyran pour en mettre un autre ou plusieurs autres. Alors le peuple trompé se laissait tomber sous le joug de nouveaux maîtres pour se relever plus tard et être trompé encore. Jusqu'à ce qu'un, instruit par ses malheurs, et ne se contentant qu'en lui-même, il se mette nettement à l'étude de la dernière révolution, la seule pouvant être la dernière, parce qu'elle sera faite dans la plus large mesure qu'il soit donné à l'homme de concevoir, c'est-à-dire que la révolution que le peuple fera la révolution égalitaire.

Quel sera notre instrument d'élection puisque nous combattons le suffrage universel ?

Dans le rapport universel, ce n'est pas l'action de voter que nous combattons, cela nous importe peu, mais ce que nous combattons, c'est le fait par lequel le peuple délègue pleins pouvoirs à des individus qui par ce fait deviennent ses maîtres, et il n'y a aucun rapport entre charger quelqu'un d'exécuter les décisions du peuple gardant sa souveraineté ou lui remettre ses pouvoirs entre les mains, ce qui est la négation.

Nous sommes également ennemis du suffrage universel, parce qu'il est vicié et sera toujours vicié tant que nous aurons une armée de fonctionnaires et budgétaires de toutes catégories qui soutiennent et soutiendront toujours les dettes du gouvernement établi, soit par leurs suffrages, soit par la pression que leur situation leur permet d'exercer sur quantité d'électeurs, exemple : les bureaux de bienfaisance auxquels quantité de travailleurs accablés par la misère sont obligés d'avoir recours. Et nous ne voulons participer en rien dans le suffrage universel parce qu'étant bien établi qu'il est vicié et que nous combattons l'état qui représente toujours l'oppression, nous serions en contradiction, directe avec nous-mêmes en lui apportant notre appui sous forme de représentation quelconque, car l'on ne démolit pas une maison en y apportant sa pierre d'édification.

Comment concilierions-nous les intérêts divers de 36 millions de Français.

Cette demande étant la négation absolue du principe de l'égalité, que nous voulons, nous n'avons pas à y répondre, car qui dit égalité dit unité d'intérêts.

Le citoyen Albert reconnaît que l'état social est intolérable et que s'il se perpétuait il amènerait inévitablement un cataclysme, et qu'au lieu de remédier, les anarchistes devraient apporter l'appui de leur concours dans la rédaction des programmes à imposer aux candidats.

Donc, s'il est bien établi que l'état social actuel est intolérable, occupons-nous du cataclysme qui doit en découler, car étant bien reconnu que les classes possédantes ne transigeront jamais avec les travailleurs et que les travailleurs ne possèdent pas le nerf de la guerre, c'est-à-dire le capital, toute lutte pacifique de leur part à toujours été et sera toujours déjouée.

D'autre part, nous ne nous occuperons pas de soumettre un programme à aucun candidat, parce que tous les candidats, quels qu'ils soient, lorsqu'ils arrivent au pouvoir s'emparent de faire leurs affaires, et quand bien même voudraient-ils tenir leurs promesses, ils ne le pourraient pas, car, ne l'oublions jamais, c'est par le système économic que nous sommes surtout opprimés et nous ne voyons pas comment le gouvernement peut empêcher pour forcer les capitalistes à donner aux travailleurs ce qui leur revient.

Il serait certainement obligé d'employer la force, car jamais les classes possédantes ne se dessaisiraient de bon gré d'une parcelle de ce qu'elles ont acquis malhonnêtement. Eh bien, que ce soit le peuple ou ses représentants qui emploient la force, nous ne voyons aucune différence; mais nous voyons un obstacle insurmontable à ce que le premier cas ait lieu, parce que le gouvernement et le capitalisme sont solidaires et ne peuvent se séparer l'un sans l'autre.

Le citoyen Albert veut que le travailleur touche le produit intégral de son travail. Comme nous, il trouve que la société est viciée.

Quand à ce que le travailleur touche le produit intégral de son travail les anarchistes ne sont pas pour ce principe, ceci appartient aux collectivistes. Nous, nous voulons l'égalité et la solidarité; le faible doit avoir sa place au soleil comme le fort.

Notre programme se résume en ces mots :

« Que chacun produise selon ses forces et consomme selon ses besoins. »

Et si la société est viciée et que les uns meurent de faim pendant que d'autres meurent d'indigestion, nous avons toujours cru que ce qui est vicié et inique n'est pas à réformer mais à détruire.

Pour nous, la révolution est le premier moyen parce qu'elle est la plus nombreuse et par conséquent les plus forts si nous le voulons, et persuadés de la justice de la cause que nous défendons, il serait lâche et coupable de laisser se prolonger la misère qui dévore les désertés pour courir vers un avenir incertain qui ne serait qu'une amère déception.

Le peuple souffre depuis trop longtemps de ses souffrances ne finiront jamais assez tôt.

Du reste, l'expérience lui a montré en maintes occasions que la patience lui était toujours préchée par ceux qui avaient intérêt à l'exploiter le plus longtemps possible. Les préteurs lui ont toujours dit patience et résignation. Sans vamps d'aujourd'hui lui tiennent le même langage.

Quant à leur pour probable ou les municipalités seraient tout. Il n'y aurait pas davantage de solution à notre avantage. Que nos maîtres s'appellent députés, sénateurs, conseillers municipaux, cela nous est indifférent.

L'on essaiera l'association des travailleurs.

Toujours la même réponse à faire. Conseillez donc aux malheureux grévistes de Villefranche de s'associer ! Ou les travailleurs trouveront-ils des capitaines s'ils ne les prennent, ayant été et étant toujours voleurs.

Et quant à arriver par la persuasion à la rénovation sociale, nous sommes parfaitement de cet avis et c'est ce que nous faisons tous les jours, seulement nous estimons que lorsque la persuasion sera suffisamment employée, nous ne pourrions moins faire que d'employer la force, car il est des classes d'individus qui ne voudront jamais être persuadés.

Impossibilité du communisme exemplaire Icarie et Ovéda.

Nous ne trouvons rien d'extraordinaire à ce que le communisme en détail ne donne pas des grands résultats, puisque étant isolé il ne peut jouir de tous les moyens d'action dont une grande nation peut disposer.

Et pendant que notre contradicteur est en Amérique, pays où le peuple est libre et où le suffrage universel est établi dans sa plus large base, qu'il nous dise s'il travaille et s'il est moins exploité qu'en France.

Le collectivisme est en harmonie avec les passions humaines et la conscience de sa mission.

Nous ne voulons pas tenir compte des passions humaines ou plus tôt des mauvaises passions, c'est-à-dire de l'égoïsme de l'intérêt personnel que conserve le système collectiviste, et qui laisserait se constituer la propriété individuelle sous une autre forme, c'est-à-dire le droit du plus fort.

Les collectivistes savent que le socialisme ne peut être qu'une étape dans la voie du progrès et qu'il y aura encore un large champ aux réformateurs.

Nous ne sommes pas collectivistes, parce que nous savons que tous les gouvernements, quels qu'ils soient, sont les conservateurs du système qu'ils ont établi. Les réformateurs nous parlent de leur pouvoir d'appliquer leurs doctrines que par une nouvelle Révolution. Donc, vous en repoussez une pour en demander deux. Les anarchistes croient que le sang des enfants du peuple, s'il faut qu'il coule encore une fois, n'aura pas de moins arrosé les pavés de la rue pour n'aboutir qu'à un nouvel esclavage, nous voulons la Révolution et nous la voulons complète afin que ce soit la dernière.

LA FÉDÉRATION RÉVOLUTIONNAIRE.

A PROPOS DU CAFÉ

A NOS LECTRICES

Un conseil, par exception, facile à pratiquer

C'est toi, divin café, dont l'aimable liqueur Sans altérer la tête, épanouit le cœur; A peine j'ai senti ta vapeur odorante, Soudain, de ton climat la chaleur pénétrante Réveille tous mes sens sans trouble et sans peine.

Mes pensées, plus nombreuses, arrivent à grands flots.

Mes idées étaient tristes, arides, dépourvues, Elle rit, elle sort richement habillée, Et je crois du génie éprouvant le réveil Boire dans chaque goutte un rayon de soleil.

DE LILLE.

A la lecture de ces admirables vers, il me semble, chères lectrices, voir vos narines se gonfler de plaisir, votre langue et votre palais délicieusement s'humecter, vos lèvres roses s'arrondir en un cercle charmant pour aspirer à pleins poulmons le suave arôme qui réjouit le cœur du pauvre comme du riche et vient répandre dans toute notre économie une sensation de bien-être inexprimable. Car il n'y a pas à le nier, depuis que par la suite de la première mesure, le genre humain a été arraché aux délices du paradis terrestre, vous n'avez pas dégoûté; vous êtes gourmandes, de bonnes choses, s'entend. Et vous causez si la nature vous a faites si frêles et si délicates ? Elles vous cause si elle vous a rendues beaucoup plus sèches que nous aux influences de température et d'alimentation ? N'est-il donc pas tout simple que le goût et l'odorat se ressentent chez vous de la sensibilité exquise de vos organes et que ce qui est un délice pour l'homme soit pour vous une qualité de plus ajoutée aux mille attractions à l'aide desquels vous savez si bien nous intéresser et nous plaire ? Hélas, cette sensibilité qui vous fait ressembler à des fleurs que le moindre souffle fait pencher sur leur tige, de quels troubles dans les fonctions digestives, de quelles indispositions de toute sorte n'est-elle pas la cause ? Une de ses conséquences les plus communes est de provoquer chez la jeune femme et surtout la jeune fille des grandes villes une perte quelconque complète d'appétit, des tiraillements d'estomac, des vomissements, des maux de tête, des vertiges, des palpitations de cœur, enfin un allongement général des forces physiques. Tous ces effets réunis proviennent d'une fluidité anormale du liquide sanguin et constituent ce que la science dans son langage imagé appelle la chloro-anémie. Pour prévenir et combattre cette maladie qui fait le désespoir de vos familles, il est une substance dont les vertus viennent puissamment aider à sa guérison. Cette substance se nomme le quinquina. Malheureusement, l'amertume qui la caractérise vient placer entre elle et le malade qui l'emploie un obstacle souvent infranchissable. Grâce aux recherches intelligentes d'un pharmacien de notre ville, cet obstacle aujourd'hui n'existe plus. En ajoutant au quinquina et à l'extrait de malt unis aux principes aromatiques du cacao, de la vanille et de l'écorce d'orange les propriétés de la graine merveilleuse dont l'infusion accélère le pouls, stimule le cerveau sans l'échauffer, facilite la digestion, diminue la transpiration et fortifie le système nerveux. M. Bertrand a fait du vin qui porte son nom une boisson que n'usent pas dédaigner les dieux de l'Olympe. Aussi, chères lectrices, au cas où les symptômes que je vous ai signalés plus haut se manifesteraient chez vous, ne sauriez-vous faire que de vous conseiller le vin Bertrand comme le spécifique le meilleur que vous puissiez leur opposer.

Cafards, Insectes, Fourrages, Laitages, etc. — Foudroyante du Serpent, rue Lanterne, 32.

Guérison radicale des Maladies de la peau, dartres, eczéma, des affections récentes et anciennes, par l'Extrait de Salsepareille de la pharmacie LANGLADE, rue Thomassin, 8. — Consultations gratuites tous les jours.

MALADIES DES FEMMES. Les dérangements et l'affaiblissement du système nerveux, sont radicalement guéris dans le plus grand nombre de cas, par l'emploi seul de la Ceinture PUY-LAURENT, bandagiste, 5, rue de la Barre, Lyon. Utile grossesse et suites de couches.

HYGIÈNE DU TEINT. Eclaircir le teint, polir la peau du visage, la raffermir si son tissu se relâche, et, par là, effacer ou retarder les rides, tel est le problème que résout, depuis trente-deux ans, le Lait antipélorique ou Lait Candès.

Employé selon le cas (il y a une instruction), le lait dissipe, masque de grosseur, taches de rousseur, son, lentilles, rougeurs, éruptions, gerçures, boutons, rougeurs, rugosités et autres altérations de la peau du visage qu'il rend et conserve claire, ferme et unie, coupé de trois quarts d'eau; c'est la meilleure des eaux de toilette.

CANDÈS et Cie, boulevard St-Denis, 26, et chez les parfumeurs et coiffeurs.

20.000 fr. sont offerts à la personne qui prouvera qu'elle n'est pas revenue à la vie par l'emploi de l'Elixir anti-anémique Saint-Antoine. (Anémie, chlorose, pâles couleurs, dysménorrhée, etc.). Dépôt : Pharmacie, 3, rue Dubois, Lyon, et toutes les pharmacies.

Le vin dépuratif de la Grande Pharmacie St-Antoine, 3 rue Dubois, et 24, rue Mercière, est le meilleur et le moins cher : 6 fr. le litre. Plus de 100 litres sont vendus journellement.

Dépuratif du sang et des humeurs. Sirop de Bochet du Serpent de Lyon, 32, rue Lanterne.

Guérison sûre, sans aucun remède par les bandages perfectionnés Laurent PUY, bandagiste, Rue de la Barre, 5, Lyon.

COMBIEN DE PERSONNES meurent de la poitrine faute de soin ! Nous recommandons le nouveau traitement d'un des plus célèbres spécialistes de Lyon, M. Didier, médecin, rue de l'Hôtel-de-Ville, n° 57; les bronchites, catarrhes, asthmes, la phthisie, sont soulagés de suite; la toux diminue, les sueurs cessent, l'appétit, les forces, la santé reviennent. Cabinet de 11 h. à 4 h., et par correspondance. 12918 à c.

Nous engageons vivement les personnes qui s'occupent d'agriculture et qui tiennent à être au courant de tout ce qui s'écrit et se fait au sujet de la vigne, de s'adresser à la

GAZETTE AGRICOLE & VITICOLE journal paraissant tous les dimanches et qui a été choisi par le comité d'études et de vigilance pour la destruction du phylloxera dans le département du Rhône, pour la production de tous ses documents, rapports, procès-verbaux, etc., etc.

On s'abonne au bureau du journal, à Lyon, rue de la Bourse, 14.

Prix : 8 francs par an

Le Directeur-Gérant, TONY LOUP

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Le Directeur-Gérant, TONY LOUP

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

A PROPOS DU CAFÉ

A NOS LECTRICES

Un conseil, par exception, facile à pratiquer

C'est toi, divin café, dont l'aimable liqueur Sans altérer la tête, épanouit le cœur; A peine j'ai senti ta vapeur odorante, Soudain, de ton climat la chaleur pénétrante Réveille tous mes sens sans trouble et sans peine.

Mes pensées, plus nombreuses, arrivent à grands flots.

Mes idées étaient tristes, arides, dépourvues, Elle rit, elle sort richement habillée, Et je crois du génie éprouvant le réveil Boire dans chaque goutte un rayon de soleil.

DE LILLE.

A la lecture de ces admirables vers, il me semble, chères lectrices, voir vos narines se gonfler de plaisir, votre langue et votre palais délicieusement s'humecter, vos lèvres roses s'arrondir en un cercle charmant pour aspirer à pleins poulmons le suave arôme qui réjouit le cœur du pauvre comme du riche et vient répandre dans toute notre économie une sensation de bien-être inexprimable. Car il n'y a pas à le nier, depuis que par la suite de la première mesure, le genre humain a été arraché aux délices du paradis terrestre, vous n'avez pas dégoûté; vous êtes gourmandes, de bonnes choses, s'entend. Et vous causez si la nature vous a faites si frêles et si délicates ? Elles vous cause si elle vous a rendues beaucoup plus sèches que nous aux influences de température et d'alimentation ? N'est-il donc pas tout simple que le goût et l'odorat se ressentent chez vous de la sensibilité exquise de vos organes et que ce qui est un délice pour l'homme soit pour vous une qualité de plus ajoutée aux mille attractions à l'aide desquels vous savez si bien nous intéresser et nous plaire ? Hélas, cette sensibilité qui vous fait ressembler à des fleurs que le moindre souffle fait pencher sur leur tige, de quels troubles dans les fonctions digestives, de quelles indispositions de toute sorte n'est-elle pas la cause ? Une de ses conséquences les plus communes est de provoquer chez la jeune femme et surtout la jeune fille des grandes villes une perte quelconque complète d'appétit, des tiraillements d'estomac, des vomissements, des maux de tête, des vertiges, des palpitations de cœur, enfin un allongement général des forces physiques. Tous ces effets réunis proviennent d'une fluidité anormale du liquide sanguin et constituent ce que la science dans son langage imagé appelle la chloro-anémie. Pour prévenir et combattre cette maladie qui fait le désespoir de vos familles, il est une substance dont les vertus viennent puissamment aider à sa guérison. Cette substance se nomme le quinquina. Malheureusement, l'amertume qui la caractérise vient placer entre elle et le malade qui l'emploie un obstacle souvent infranchissable. Grâce aux recherches intelligentes d'un pharmacien de notre ville, cet obstacle aujourd'hui n'existe plus. En ajoutant au quinquina et à l'extrait de malt unis aux principes aromatiques du cacao, de la vanille et de l'écorce d'orange les propriétés de la graine merveilleuse dont l'infusion accélère le pouls, stimule le cerveau sans l'échauffer, facilite la digestion, diminue la transpiration et fortifie le système nerveux. M. Bertrand a fait du vin qui porte son nom une boisson que n'usent pas dédaigner les dieux de l'Olympe. Aussi, chères lectrices, au cas où les symptômes que je vous ai signalés plus haut se manifesteraient chez vous, ne sauriez-vous faire que de vous conseiller le vin Bertrand comme le spécifique le meilleur que vous puissiez leur opposer.

Cafards, Insectes, Fourrages, Laitages, etc. — Foudroyante du Serpent, rue Lanterne, 32.

Guérison radicale des Maladies de la peau, dartres, eczéma, des affections récentes et anciennes, par l'Extrait de Salsepareille de la pharmacie LANGLADE, rue Thomassin, 8. — Consultations gratuites tous les jours.

MALADIES DES FEMMES. Les dérangements et l'affaiblissement du système nerveux, sont radicalement guéris dans le plus grand nombre de cas, par l'emploi seul de la Ceinture PUY-LAURENT, bandagiste, 5, rue de la Barre, Lyon. Utile grossesse et suites de couches.

HYGIÈNE DU TEINT. Eclaircir le teint, polir la peau du visage, la raffermir si son tissu se relâche, et, par là, effacer ou retarder les rides, tel est le problème que résout, depuis trente-deux ans, le Lait antipélorique ou Lait Candès.

Employé selon le cas (il y a une instruction), le lait dissipe, masque de grosseur, taches de rousseur, son, lentilles, rougeurs, éruptions, gerçures, boutons, rougeurs, rugosités et autres altérations de la peau du visage qu'il rend et conserve claire, ferme et unie, coupé de trois quarts d'eau; c'est la meilleure des eaux de toilette.

CANDÈS et Cie, boulevard St-Denis, 26, et chez les parfumeurs et coiffeurs.

20.000 fr. sont offerts à la personne qui prouvera qu'elle n'est pas revenue à la vie par l'emploi de l'Elixir anti-anémique Saint-Antoine. (Anémie, chlorose, pâles couleurs, dysménorrhée, etc.). Dépôt : Pharmacie, 3, rue Dubois, Lyon, et toutes les pharmacies.

Le vin dépuratif de la Grande Pharmacie St-Antoine, 3 rue Dubois, et 24, rue Mercière, est le meilleur et le moins cher : 6 fr. le litre. Plus de 100 litres sont vendus journellement.

Dépuratif du sang et des humeurs. Sirop de Bochet du Serpent de Lyon, 32, rue Lanterne.

Guérison sûre, sans aucun remède par les bandages perfectionnés Laurent PUY, bandagiste, Rue de la Barre, 5, Lyon.

COMBIEN DE PERSONNES meurent de la poitrine faute de soin ! Nous recommandons le nouveau traitement d'un des plus célèbres spécialistes de Lyon, M. Didier, médecin, rue de l'Hôtel-de-Ville, n° 57; les bronchites, catarrhes, asthmes, la phthisie, sont soulagés de suite; la toux diminue, les sueurs cessent, l'appétit, les forces, la santé reviennent. Cabinet de 11 h. à 4 h., et par correspondance. 12918 à c.

Nous engageons vivement les personnes qui s'occupent d'agriculture et qui tiennent à être au courant de tout ce qui s'écrit et se fait au sujet de la vigne, de s'adresser à la

GAZETTE AGRICOLE & VITICOLE journal paraissant tous les dimanches et qui a été choisi par le comité d'études et de vigilance pour la destruction du phylloxera dans le département du Rhône, pour la production de tous ses documents, rapports, procès-verbaux, etc., etc.

On s'abonne au bureau du journal, à Lyon, rue de la Bourse, 14.

Prix : 8 francs par an

Le Directeur-Gérant, TONY LOUP

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Le Directeur-Gérant, TONY LOUP

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

BANQUE GÉNÉRALE

DE LYON

Rue de la Bourse 8 et 10

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 3,250,000 F.

Reçoit les dépôts d'argent aux conditions suivantes :

A vue, 2 0/0

A 3 mois, 3 0/0

A 6 mois, 4 0/0

A 1 an, 4 1/2 0/0

A 2 ans et au-dessus, 5 0/0

Ordres de Bourse. Paiement de coupons. Avances sur titres

L'ÉCHO VINICOLE

Organe de la production et du commerce des Vins

PARAISANT A LYON, LE DIMANCHE

Ce journal se recommande au commerce des vins et spiritueux par l'exactitude et l'importance des renseignements qu'il publie chaque semaine de tous les principaux centres vinicoles.

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an.

Adresser les demandes d'abonnement à M. A. GODARD, administrateur-gérant, quai de la Guillotière, 6, et rue de Bonnel, 2, à Lyon.

GUÉRISON radicale des Maladies de la peau, dartres, eczéma, des affections récentes et anciennes, par l'Extrait de Salsepareille de la pharmacie LANGLADE, rue Thomassin, 8. — Consultations gratuites tous les jours.

MALADIES DES FEMMES. Les dérangements et l'affaiblissement du système nerveux, sont radicalement guéris dans le plus grand nombre de cas, par l